

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 2 : 1916) du

MERCREDI 1^{er} NOVEMBRE 1916

Ayant réalisé le premier point de son programme d'occupation, la transformation de l'Université de Gand, le Gouvernement allemand aborde le second, la séparation administrative des régions flamande et française de Belgique. Il s'agit de déchirer le pays en deux tronçons qui, en toutes choses, seront désormais complètement étrangers l'un à l'autre. En un mot, il s'agit d'anéantir l'unité nationale.

Le premier pas a été fait il y a trois jours de la manière suivante. M. Trimborn, député de Cologne au Reichstag, un des dignitaires de l'administration centrale civile allemande en Belgique, a mandé dans son cabinet successivement les trois directeurs généraux du Ministère des sciences et arts, MM. Beckers, Klompers et Corman, et il leur a tenu à chacun le même discours :

« Monsieur le directeur général, j'ai, à mon grand regret, quelque chose de désagréable à vous apprendre de la part de M. von Sandt, chef de l'administration civile allemande. Il s'agit d'une mesure politique, prise par le Gouvernement général et sur laquelle il n'y a pas à revenir.



M. von Sandt.

Chef de l'Administration civile allemande en Belgique.

Le règlement du ministère des sciences et arts va être modifié. Nous voulons donner la haute main aux Flamands sur l'enseignement aux trois degrés dans le pays flamand. En conséquence, nous avons décidé de créer trois directions générales nouvelles, qui auront à s'occuper spécialement de l'organisation de l'enseignement dans les deux

Flandres, la province d'Anvers, le Limbourg, les arrondissements de Bruxelles et de Louvain, ainsi que dans la région allemande du pays, c'est-à-dire la région située à l'est de Verviers et la région d'Arlon. Désormais vous n'aurez plus, vous et vos deux collègues, à vous occuper des établissements d'enseignement qui se trouvent dans ces régions ; vous n'aurez plus dans vos attributions que la partie wallonne du pays. Acceptez-vous cette situation ? »

Les trois directeurs généraux ont déclaré qu'ils ne pouvaient donner une réponse immédiate ; mais ils ont exprimé leur étonnement de voir l'autorité allemande placer Bruxelles dans la région flamande du pays. M. Beckers, directeur général de l'enseignement supérieur et des établissements scientifiques (Observatoire, Bibliothèque, etc.) a ajouté qu'en tout état de cause, il lui serait impossible de s'incliner devant la situation nouvelle, si les établissements scientifiques, non seulement du pays wallon, mais de Bruxelles, n'étaient pas maintenus sous son administration.

« Je vous abandonne, a-t-il dit, l'Université de Gand, l'Académie royale flamande et la littérature flamande, dont je n'ai d'ailleurs plus à me mêler, mais il est indispensable que je conserve la direction des autres établissements scientifiques et d'enseignement supérieur. Ma réponse définitive viendra plus tard. »

Lundi, les trois directeurs-généraux ont eu un entretien avec M. de la Vallée- Poussin, secrétaire général du département, dont les Allemands se sont séparés, il y a quelques mois, dans les circonstances que j'ai rapportées à la date du 2 juin dernier (**Note**). M. de la Vallée est d'avis que les trois directeurs-généraux démissionnent, mais ces messieurs font valoir des objections d'ordre pratique : s'ils quittent, la direction générale de l'enseignement aux trois degrés passera sans doute entièrement aux mains des trois nouveaux directeurs-généraux ou elle sera remise, pour la partie wallonne du pays et pour Bruxelles, à d'autres créatures de l'autorité allemande ; il peut en résulter, pour l'enseignement et les établissements scientifiques de ces régions, pour leur personnel, pour la culture française en Belgique, pour les littérateurs et les artistes qui en relèvent, des dommages et des tracasseries que le maintien en fonctions des directeurs-généraux actuels rendrait impossible ; ils ont consulté des personnalités politiques de diverses nuances, notamment M. Vinck, sénateur socialiste, MM. les Ministres d'Etat Vandenpeereboom et Woeste, et ces consultations ont, paraît-il, abouti à la même conclusion ; M. Levie, également consulté, était cependant plutôt d'avis qu'ils ne devaient pas demeurer. Ils tâcheront d'obtenir des instructions du Havre et restent en attendant.

M. Beckers, dans un entretien avec M.

Trimborn, a prié celui-ci de bien déterminer les attributions dont l'autorité allemande compte le dépouiller. Il a répété qu'en aucun cas il ne pourrait, ni lui ni ses collègues, accepter que l'agglomération bruxelloise passât, pour ce qui concerne l'enseignement et les instituts scientifiques, aux mains des directions générales flamingantes. Il a demandé l'assurance qu'en aucun cas, on ne le mettrait dans l'obligation d'entretenir, dans l'exercice de ses fonctions, des rapports personnels avec les directeurs généraux flamingants. Enfin, il a demandé si la division des services généraux du département des sciences et arts, en section française et section flamande, allait s'étendre d'autres services et départements, si elle était le prélude de la séparation administrative réclamée par les « *activistes* » (**Note**) ; en pareil cas, sa retraite et celle de ses collègues serait inévitable.

Trimborn a répondu qu'il n'en était rien (1). Il part en conge. Il tranchera définitivement à son retour les autres questions soulevées ; il n'y a, d'ailleurs, pas d'urgence extrême puisque la transmission des dossiers des affaires qui les concerneront aux nouveaux directeurs généraux ne doit pas avoir lieu avant le 15 décembre.

Les nouveaux directeurs généraux, ces profiteurs de l'invasion, sont : pour l'enseignement supérieur, M. Tack, professeur à la nouvelle Université de Gand ; pour l'enseignement moyen,

M. Meert, professeur à l'Athénée de Gand ; pour l'enseignement primaire, M. Libbrecht, directeur d'école moyenne à Gand.

Comme il faut bien que ces directeurs généraux aient un personnel à diriger au Ministère. on a nommé en même temps qu'eux trois bonshommes qui leur sont adjoints avec le grade de chef de division : M. l'avocat Van Roy, secrétaire du recteur de l'Université de Gand ; M. Leeten, directeur à l'école moyenne d'Aerschot ; M. De Cneudt, instituteur communal à Gand.

(1) Voir suite de l'affaire le 29 novembre 1916 et le 21 février 1917.

Notes de Bernard GOORDEN.

La photo de Maximilian **von Sandt** (1861-1918) est extraite du volume **1** de **La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition ; page 194).

2 juin 1916 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19160602%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

A lire notamment : « **L'activisme – Les traîtres** » par **Georges RENCY**, chapitre **XIV** de la **première partie** du volume **1** de **La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition ; pages 98-102) :

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20ACTIVISME%20BELGIQUE%20ET%20LA%20GUERRE%201%20pp98-102.pdf>